VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 7 juillet 1913 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain etrrain et améliorations qui s'y trouvent, sitne dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de race à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 177—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue — sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 178—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$44.00
Vingt certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme vingt terrains dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 179—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No. 1374, borné par les rues St. Antoine, Bourbon, Law et Dorgenois, mesures variées.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 180—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 181—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6 et 7 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 182—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Touro, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Bourbon et Rocheblave.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 180 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et St. Antoine.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 184—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St. Antoine, Annette et Hope, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 120 pieds de profondeur, et forment l'angle des rues Law et Annette.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 185—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$17.60
Huit certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 8 terrains dans l'Ilet No. 1502, borné par les rues Law, St Antoine, Annette et Hope, mesurant 240 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 186—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 120 pieds de face à la rue Nile Orléans sur 100 pieds de profondeur, et forme l'angle des rues Nile Orléans et Law.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 187—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Nile Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 188—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1504, borne par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 60 pieds de face à la rue Nile Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 189—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Nile Orléans sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 190—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile, Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 191—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1504, obrné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 193—Pour taxesde ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Law sur 100 p[illegible]

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 194—Pour taxes de ville de l'anné 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 62 pieds de face à la rue Law sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 195—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 64 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 196—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues Nile Orléans, Law, Hope et Allen, mesurant 128 pieds de face à la rue Allen sur 100 pieds de profondeur

HERTIERS LOUS CASTERA—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 à 15 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue — sur 154 pieds de profondeur.

HERITIERS LOUIS CASTERA—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.52
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 5 terrains Nos. 9 à 12 dans l'Ilet No. 915-916, borné par les rues Scott, Brooks, Esplanade et Bayou St. Jean, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Scott sur 154 pieds de profonde[ur]

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. face 13 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant 30 pieds de face à la rue Rempart sur 90 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Constantinople et Sud Rempart.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No. R 13-14 dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Rempart, Constantinople, Dryades et Marengo, mesurant fond 13 pieds de face à la rue Rempart sur 30 pieds de profondeur. Terrain 14 mesure 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Pear, Eden, Gen. Ogden et Heathon, mesurant 30 pieds de face à la rue Gen. Ogden sur 120 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Gen. Ogden et Pear.

CARROLLTON LAND ET IMP. CO., LTD.
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jeannette et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur.

J. D. CONNELL—
No. 503—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$330.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9, 10, 12, 13 dans l'Ilet No. 47, borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Galennie. Terrain 9 mesure 37 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 138 pieds 6 pouces de profondeur; terrains 10-12 mesurent 85 pieds de face à la rue Peters sur 138 pieds de profondeur; terrain 13 mesure 37 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

ATHALIE DRUILHARD—
No. 1469—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly et Pelopidas.

MME J. FELICIE ET J. BREWER—
No. 1813—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$2.88
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. folio 270, borné par le chemin publique, Leesburg, mesurant 40 pieds de face au chemin publique sur 160 pieds de profondeur.

NICHOLAS FRIDUIG—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly, Pelopidas et Mandolin.

PIERRE HOURIE—
No. 571—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 293, borné par les rues Miro, Ursulines, Tonti et St. Philip, mesurant 32 pieds de face à la rue Miro sur 87 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

MME WM. C. McKERNAN—
No. 1668—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$61.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6ème District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 13-14 dans l'Ilet No. 439, borné par les rues Valence, Paranne, Cadiz et Carondelet, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, et forment le coin des rues Valence et Baronne.

VENTES POUR TAXES

ELIAS PAILET—
No. 17—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$125.40
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-16-18 dans l'Ilet No. 477, borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Melpomène et Thalie, mesures variées.

ELIAS PAILET—
No. 18—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur.

ELIAS PAILET—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Cortez, D'Hémécourt, Scott et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Cortez sur 123 pieds de profondeur. Terrain 8, 700, 24x 123.

ELIAS PAILET—
No. 24—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 215, borné par les rues Carondelet, St. Charles Ave., Howard, Calliope et Tivoli Circle, mesurant 42 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, et forme le coin des rues Carondelet et Calliope.

QUAKER REALTY CO.—
No. 2031—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$88.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3-7 dans l'Ilet No. 300, borné par les rues Dublin, Sycamore, Dante et Neron, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds de profondeur.

JOS. F. RICHARD—
No. 1566—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$26.40
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2-5 dans l'Ilet No. B-V 114, borné par les rues Calhoun, Clara, Willow et Henry Clay, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Calhoun, sur 104 pieds 7 pouces de profondeur.

MLLE C. O. SPEAR—
No. 1066—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1075, borné par les rues Louisa, Grant, Clouet et Miro, mesurant 26 pieds de face à la rue Louisa sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 228—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1056, borné par les rues Bourbon, Touro, Grant et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 234—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Frenchmen, Touro, Tonti et Miro, mesurant 160 pieds de face à la rue Touro sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 233—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 32 pieds de face à la rue Français, sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Français et Miro.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 232—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 63 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 231—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 1174, borne par les rues Français, Touro, Tonti et Miro mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Français, Touro, Tonti et Miro, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Français sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.25
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 100 pieds de face à la rue Rocheblave sur 159 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 236—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, sur 159 pieds 11 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$8.80
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme onze terrains dans l'Ilet No. 1300, borné par les rues Mazant, France, Dorgenois et Virtue, mesurant 341 pieds de face à la rue France, sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 262—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 264—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds 1 pouce de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 265—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 26 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 266—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$19.80
Six certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 3 à 8 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesures variées.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 261—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 260—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Allen, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 259—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 100 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Allen.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 258—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette, Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 257—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 256—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Law, sur 160 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 255—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné commet terrain No. 16 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Law, sur 160 pieds 2 pouces de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 254—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Law, sur 127 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Law et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 253—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 252—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 251—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 250—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 249—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 248—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 247—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 246—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 245—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 127 pieds 10 pouces de face à la rue Dorgenois, sur 32 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Dorgenois et Annette.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un cetrain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 100 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 243—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois, sur 109 pieds de profondeur.

PHILIP G. VEITH—
No. 1292—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. folio 243, borné par les rues Broad, Gentilly, Sere et l'avenue London, mesurant — pieds de face à la rue Broad, sur — pieds de profondeur.

MME JEANNE N. YVAN—
No. 591—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à........$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. D et E dans l'Ilet No. 229, borné par les rues Hôpital, Derbigny, Roman et Bayou Road, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gov. Nicolls, sur 8 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier.

De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 7 juillet 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
juin4,11,18,25—juillet2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux Nos. 2556 et 2558 rue N. Galvez, entre la rue Painters et la promenade Franklin.

Suburban Building and Loan Association vs. Ella Eris, veuve de J. C. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — o. 104,518 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou de quelque façon y appartiennent, située dans le troisième district de cette ville dans le carré No. 1017, borné par les rues Galvez (autrefois Grant), Painters, N. Johnson et la promenade Franklin, désigné comme lot 2 sur un plan fait par C. U. Lewis, député voyer de la ville, daté le 22 octobre 1908, dont une copie est annexée à un acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire public le 4 février 1909, suivant le dit plan le dit lot commence quatre vingt neuf pieds quatre pouces de la rue Painters et mesure trente pieds huit pouces de face sur la rue Galvez sur une profondeur entre lignes parallèles de cent seize pieds quatre pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
juin6,7,13,20juillet3,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal No. 412 rue Calhoun, entre les rues Preston et Market.

Charles H. Haight vs. Mme Mathilda Monroe Johnson, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,309 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent en quelques sorti, situé dans le 6ème District (autrefois Burtheville) de cette ville, désigné par l'Ilet No. 13 borné par les rues Preston, Calhoun et Market, la propriété Foucher désigné par le Nos. 7 et 8 sur un plan annexé par un acte deposé devant Selim Magner, ancien notaire, le 12 juin 1867, lesquels terrains mesurant chacun trente deux (32) pieds, cinq (5) pouces de face à la rue Calhoun sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
juin7,8,13,20,27juillet3,10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de lots de terre et de valeur du Troisième District.

Armstrong Donaldson vs. Lloyd M. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,451 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement — Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouve ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartiennent ou en quelque sorte qui en dépendent, situé et se trouvant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 1271, borné par les rues Pilié, Canonge, Rocheblave (anciennement Virtue) et Dorgenois (ou Magistrate), lesquels dits terrains sont désignés par les numéros douze, treize et quatorze, sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 18 octobre 1910, et annexé à un acte de vente de R. P. Woodford à D. Rando, passé devant L. R. Graham, notaire public, le 18 octobre 1910, et mesurant chacun trente un pieds de face sur la rue Dorgenois (ou Magistrate) par une profondeur de cent soixante neuf pieds, trois pouces, ayant une largeur de 31 pieds en arrière.

Deuxièmement — Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, de quelque façon, situés et se trouvent dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 2016 borné par l'avenue St. Maurice (anciennement Hancock), les rues Tricou, Benefit et Humanity, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 d'après un croquis annexé à un acte de vente, passé devant Rolla A. Tichenor, notaire public, le 11 avril 1912, et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Tricou, par une profondeur de cent dix huit pieds pieds entre les lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

TERMES ET CONDITIONS — Premièrement: L'acheteur devra retenir entre ses mains et assumera le paiment de deux billets de $110 chacun, datés le 11 avril 1912, payable respectivement 2 et 3 ans après date, et portant l'intérêt au taux de 6 pour cent per annum de leurs dates jusqu'à paiement (intérêt de la date de la vente étant assumé par l'acheteur) assuré par l'hypothèque du vendeur sur les propriétés ci-dessus d'après un acte devant Rolla A. Tichenor, notaire public, daté le 11 avril 1912. (M. O. Bk. 1054, fol. 217).

Deuxièmement — La balance du prix de l'adjudication payable comptant au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour le demandeur.
juin14,15,20,27juillet3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les numéros municipaux 514 et 516 rue Salcedo, entre la rue Baudin et l'avenue Tulane.

French Market Homestead Association vs. Henry F. Balser, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,757 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 636 borné par les rues Salcedo, Baudin, Gayoso et l'avenue Tulane, désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 18 de septembre 1910, annexé à et faisant partie d'un acte de vente de M. et Mme Cassius Foster, Sr., au French Market Homestead Association, passé devant John F. A. Hebel, notaire, daté le 24 octobre 1910, et mesurant en accord de cela trente deux pieds neuf pouces de face sur la rue Salcedo, par cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain A commencé à une distance de cent neuf pieds neuf pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Baudin, qui est formé d'une plus grande partie près de l'avenue Tulane, du terrain désigné par le No. 10 sur un plan par F. N. Tourne, le 7 de juin 1857, déposé dans les archives de Jas. Graham, ancien notaire, comme plan No. 152.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour le demandeur.
juin14,15,20,27juillet3,10,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. 1820 rue Monroe (dans le carré d'ilet des rues Hickory, Eagle et Cohn)

John D. Nix, Jr., vs. Clara Dupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville dans l'Ilet No. 238 borné par les rues Monroe, Hickory, Eagle et Cohn; le dit terrain est désigné par le numéro 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 1820 rue Monroe.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. W. WRIGHT,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet3

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co 361Broadway New York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance (autrefois Live Oak autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'Ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'ilet des rues De Armas et Teche).

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroe), étant l'ilet No. 214, désigné comme portions des terrains Nos. treize, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit terrain mesurant trente un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Nunez par quatre vingt quinze pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,10,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de deux étendues de terre, de valeur dans le Sixième District sur le boulevard Audubon.

Central Bank and Trust Company, of Atlanta, Ga., vs. Oscar M. Suter, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,798 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains ou parcelles de terre ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné comme terrains Nos. 24 et 26 dans l'Ilet H lequel ilet H et borné par Audubon boulevard, les rues Nelson et Lowerlin et l'avenue Carrollton (anciennement Greenville) et l'arrière ligne de la propriété du Southern Land Company; d'après la carte tracée du terrain du Southern Land Company. Le terrain No. 24 commence à une distance de trois cent trente pieds du coin de la rue Nelson et le boulevard Audubon et mesure trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large à l'arrière par une profondeur de cent cinq (105) pieds deux (2) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 22 sur le côté de la rue Nelson et cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces de profondeur sur l'autre côté le séparant du terrain No. 26 et le terrain No. 26 attenant au terrain No. 24 et mesurant trente (30) pieds de face sur le boulevard Audubon trente (30) pieds de large en arrière, par une profondeur de cent quatre (104) pieds neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du terrain No. 24 et d'une profondeur de cent quatre (104) pieds quatre (4) pouces de l'autre côté de la ligne le séparant du terrain No. 28.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour le demandeur.
juin13,20,27juillet3,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Sixième District, formant les coins de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le numéro municipal 1900 avenue Peters.

Amelia Fischer vs. Louis R. Hoover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,717 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Saratoga (anciennement St. Patrick) et S. Franklin (anciennement St. David) étant l'ilet No. 532 (anciennement No. 62) sur un plan de Rickerville, fait par Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849; les dits terrains sont désignés par les numéros onze et douze, d'après un croquis et certificat du voyer par D. M. Brosman, D. C. S., daté le 21 septembre 1899, une copie duquelle est annexé un acte d'achat devant G. C. Walshe, notaire public, de la propriété ci-décrite daté le 28 juin 1900, d'après lequel croquis, chaque terrain mesure vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente cinq pieds, les dits terrains s'attenant l'un à l'autre et le terrain No. 12 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Saratoga.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEUPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juin13,14,20,27juillet3,11,17